

Interpellation : Pour quand le renouvellement des installations à la plage de la Maladaire ?

Plusieurs citoyens et citoyennes de notre ville et environs m'ont partagé leurs mécontentements concernant les installations fixes, soit vestiaires – douches – toilettes, de la plage de la Maladaire.

Ces installations sont dans un état vétuste, les toilettes doivent dater de l'époque des années 60, ce qui fait plus de 60 ans d'utilisation. L'hygiène de ces lieux laisse à désirer.

Il y a également un questionnement sur la conformité des lieux par rapport à l'occupation de la Maladaire comme camping.

A ma connaissance ces installations appartiennent à la commune de La Tour-de-Peilz, qui les loue aux responsables du camping.

Je dépose cette interpellation pour avoir une réponse aux questions suivantes :

1. La Municipalité de La Tour-de-Peilz est-elle satisfaite de l'état des installations fixes de la plage de la Maladaire ?
2. Est-ce que la Municipalité envisage le remplacement des installations ou en tous les cas leur mise à neuf ? Pour quand est-ce prévu ?
3. Est-ce qu'un agrandissement des installations ferait du sens vu l'usage qui en est fait par les usagers du camping ainsi que les usagers de la sauna-roulette pendant l'hiver ?

Maria Luceron (LCIVL – Le Centre + Indépendants + Vert' libéraux)
Août 2023